
Déclaration liminaire de la Fédération SUD éducation au CTMEN du 20.12.12

La loi de refondation de l'Ecole ne sera finalement que l'aboutissement de l'idéologie de la "refondation du libéralisme" appelée de ses vœux par le MEDEF et largement explicitée dans sa contribution pour l'Ecole au rapport Thélot. Elle ne sera que l'aboutissement pour une meilleure prise en compte des recommandations de l'OCDE qui prise la dérèglementation, le transfert de compétences du public vers le privé au nom d'une hypothétique dynamisation des marchés au détriment des services publics. Elle ne sera que l'aboutissement cynique de l'appel de Bobigny pour la territorialisation des projets éducatifs.

Nous n'étions pas signataires de cet appel, et nombre d'organisations qui l'ont été devraient être consternées aujourd'hui. On peut parler de tout, mais pas n'importe comment et avec n'importe qui.

Cette loi de refondation s'intéresse moins à l'Ecole qu'à la territorialisation du service public. Les mesurettees dues au changement de gouvernance sont dérisoires au regard de l'enjeu et de la mise en oeuvre implacable d'une décentralisation nuisible à l'intérêt général. L'avant projet de la loi de décentralisation attendue pour 2013 ne laisse aucun doute: la formation professionnelle des personnes incarcérées passe du ministère de la justice aux régions, la formation professionnelles des jeunes de même, les ESAT aux départements, etc... Dans la loi qui nous intéresse ici : la contractualisation des moyens, les conventions tripartites avec les collectivités territoriales, l'augmentation du poids des collectivités de rattachement dans les conseils d'administration des EPLE, la mise à disposition des locaux scolaires à des entreprises ou organismes sont bien davantage une rupture politique pour l'Ecole que la question des ESPE, des quelques milliers d'emplois d'avenir enseignant, des 5h30 plutôt que 6h de classe, de la suppression du DIMA mais en affirmant la nécessité du CFA public à 15 ans et la construction de parcours individuel dès la sixième pour une orientation choisie.

Le ministre affirme, comme tous les ministres, qu'il veut une école pour toutes et tous, une qualification pour chacun et chacune. Alors que deviennent les SEGPA, les RASED? Quel développement pour l'enseignement adapté? Nous disons bien enseignement et non accompagnement.

Diminuer de moitié les jeunes qui sortent sans qualification... mais combien seront-ils demain alors que les formations qualifiantes de l'enseignement adapté disparaissent, alors qu'on murmure déjà dans les CIO la disparition des CAP des lycées professionnels d'ici 2 ans (et des personnels dédiés avec).

Dire que les CAP seront décrochés par plus de jeunes en difficulté scolaire, voire médico-sociale, en alternance chez un patron ou une patronne est de la bêtise ou un mensonge, en tout cas déconnecté de la réalité.

70% des CAP par apprentissage se font par contrat au sein d'une TPE. Il suffit de lire le

rapport de l'observatoire de l'apprentissage, et les personnels concernés confirment, pour ne pas méconnaître que les employeurs/euses ne veulent pas en masse signer de contrat avec ce public fragile. Le vivier d'employeurs pour des CAP par alternance toujours plus nombreux n'existe pas.

C'est une invention du MEDEF (qui sert bien d'autres intérêts que ceux des patrons de TPE) et des adeptes de la stratégie de Lisbonne: l'excellence scolaire à l'école, sur un modèle allemand qui explique très bien pourquoi là-bas le redoublement ne concerne qu'un élève sur 7 contre un sur 4 en France, les autres en entreprise. Mais est-ce cette école-là que nous voulons? Celle du tri social qui soutient que pour tel pourcentage de jeunes ce sera moins d'école et plus d'entreprise.

Or, que deviendront les jeunes en difficulté: déscolarisés et sans employeur? Ah oui, la préfecture grâce aux plateformes en assumera le contrôle social. Ils auront "droit à une formation jusqu'à obtention d'une qualification" mais cela restera un vœu pieux en l'absence de toute structure dédiée.

Il est vrai que le parcours individuel de l'élève type apparaît si clairement qu'il n'y a plus besoin de Conseiller-e-s d'Orientation Psychologues. Des aiguilleurs régionaux de l'Ecole connectés feront bien l'affaire et même mieux puisqu'on nous dit que les élèves seront mieux informé-e-s et plus tôt pour que leur orientation soit choisie.

C'est donc avec colère que la fédération des syndicats SUD éducation conclura cette adresse à son employeur:

- **rien dans les mesures annoncées pour la rentrée 2013 ne va venir améliorer les conditions de travail de l'immense majorité des collègues**
- **rien dans cette loi d'orientation issue de l'alternance n'ouvre d'alternative à l'école du libéralisme**

SUD éducation revendique une rupture avec la soumission de l'Ecole publique, de ses personnels, de ses usagers et usagères aux lois du libéralisme, à l'idéologie où l'intérêt du marché mondialisé serait l'intérêt général. Il suffit de s'intéresser vraiment aux populations pour constater que là où seule une élite dépasse l'école du socle, ne se développe ni la démocratie ni le partage des richesses.